

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NATIXIS HORIZON 2015-2019

Compartiment de l'OPCVM NATIXIS HORIZON

Code ISIN : FR0010361063 Part F (C)

Société de gestion : Natixis Asset Management (Groupe BPCE)

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- NATIXIS HORIZON 2015-2019 est un compartiment du Fonds NATIXIS HORIZON. L'objectif de gestion du compartiment est de surperformer les marchés internationaux d'actions et de taux, y compris les pays émergents, tout en tenant compte de l'horizon de placement recommandé correspondant à la fin de l'année 2015.
- La politique d'investissement de ce compartiment est discrétionnaire et repose sur l'appréciation par le gérant de l'évolution des marchés et sur l'horizon de placement recommandé restant. A mesure que cet horizon se rapproche, le gérant réduit progressivement l'exposition aux actions et augmente l'exposition aux produits de taux. En outre, le gérant détermine l'allocation entre les différentes classes d'actifs en fonction d'analyses économiques générales, des opportunités géographiques, tout en offrant une diversification tant sectorielle que thématique.
Ce compartiment a pour classification AMF : Diversifiés.
- A la création du compartiment en 2006, l'actif était exposé entre 40 % et 60 % en actions des pays membres de l'OCDE ou des pays émergents, de tout secteur, de grandes, moyennes et/ou petites capitalisations, et entre 40 % et 60 % en produits de taux des pays membres de l'OCDE ou des pays émergents. La société de gestion s'appuie, pour l'évaluation du risque de crédit, sur ses équipes et sa propre méthodologie. En plus de cette évaluation, les obligations du portefeuille répondent à une contrainte de "rating" (notation) de catégorie "spéculative" (high yield) (notées minimum BBB- par S&P et Fitch ou Baa3 par Moody's). Le gérant peut investir 5 % en titres spéculatifs et s'exposer à hauteur de 10 % sur des matières premières via des OPCVM/FIA. Le gérant a diminué progressivement la proportion d'actions avec pour objectif de détenir au maximum 5% d'actions à la fin de l'année 2012. Ce type de gestion dit "à horizon" ne rend pas pertinente la définition d'un indicateur de référence constant dans le temps. Au 15 janvier 2016, il est possible de comparer a posteriori l'évolution du compartiment avec l'indice suivant : Eonia capitalisé (Euro Overnight Interest Average). La sensibilité du compartiment (indication de la variation de la valeur des obligations détenues par le Fonds lorsque les taux d'intérêt varient de 1%) est comprise entre 0 et 5. Le compartiment peut être investi jusqu'à 100% en parts ou actions d'autres OPCVM/FIA..
- Le compartiment pourra recourir aux instruments dérivés afin notamment de couvrir et/ou exposer le portefeuille aux risques actions, taux et change.
- Le compartiment capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 11h00 et exécutées quotidiennement.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'indicateur de risque reflète l'exposition du compartiment aux instruments monétaires de la zone Euro.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à ce compartiment n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle le compartiment a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers le compartiment.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par le compartiment sur le dernier exercice

Frais courants	0,16%
----------------	-------

Frais prélevés par le compartiment sous conditions de performances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

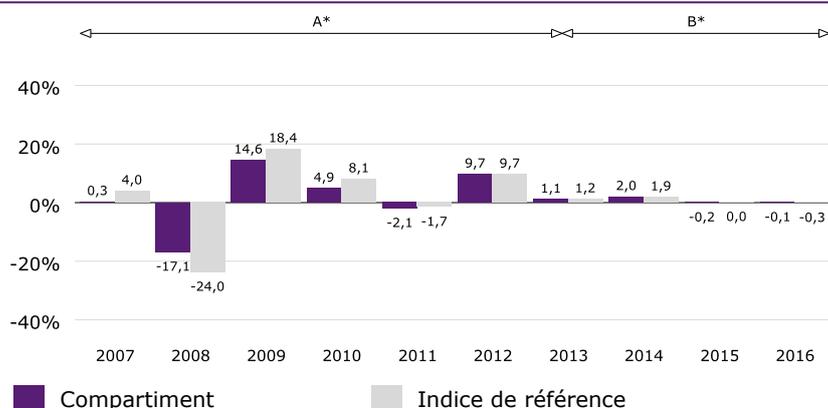
Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos en décembre 2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de ce compartiment, disponible sur le site internet www.nam.natixis.com.

PERFORMANCES PASSES



A*: Profil de désensibilisation benchmarké

B*: Passage à un profil de désensibilisation plus prudent à partir du 31/05/2013

■ Le diagramme des performances affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

■ Les performances annuelles sont calculées après déduction des frais prélevés par le compartiment.

■ **Année de création du compartiment : 2006.**

■ **Année de création de la part F (C) : 2006.**

■ **Devise : Euro.**

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques du compartiment sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : NATIXIS ASSET MANAGEMENT – 21 quai d'Austerlitz – 75634 PARIS Cedex 13 ou à l'adresse électronique suivante : nam-service-clients@am.natixis.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.nam.natixis.com.
- Fiscalité: Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.nam.natixis.com.
- La responsabilité de Natixis Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce compartiment.